

Écoles normales supérieures – session 2019

Consignes aux candidats admissibles pour les épreuves d'admission des concours MPI et INFO

Calendrier (Proclamation des résultats d'admissibilité et épreuves orales) :



Le calendrier de passage des épreuves orales dépend du numéro de la série mentionné sur la convocation aux épreuves écrites.

- Pour les concours MP/MPI et INFO des ENS :

Série	Publication de la liste des admissibles	Mise à disposition des Plannings individuels	Epreuves orales
2	Jeudi 6 juin	Vendredi 14 juin	du lundi 17 juin au dimanche 23 juin
1	Jeudi 6 juin	Vendredi 21 juin	du lundi 24 juin au dimanche 30 juin
4	Jeudi 6 juin	Vendredi 28 juin	du lundi 1 ^{er} juillet au dimanche 7 juillet
3	Jeudi 6 juin	Vendredi 5 juillet	du lundi 8 juillet au dimanche 14 juillet

Démission :

En cas de **démission**, même partielle, le candidat **est tenu de prévenir par écrit** le secrétariat pédagogique du concours à concours.mpi@ens.fr **dans les plus brefs délais**.

Le candidat peut démissionner de chaque concours (Ulm, Lyon, Paris-Saclay et Rennes) indépendamment.

(Par exemple, s'il est admissible à Ulm et à Paris-Saclay, il peut démissionner d'Ulm sans démissionner de Paris-Saclay. Dans ce cas, il passera toutes les épreuves communes et les épreuves spécifiques à Paris-Saclay mais pas les épreuves spécifiques à Ulm.)

Épreuve de TIPE :



Procédure à respecter impérativement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve :

1^{ère} opération à effectuer par le candidat :

Le candidat doit communiquer la discipline de son TIPE **dès la publication des résultats d'admissibilité, et avant dimanche 9 juin 23h59**, en se connectant sur le site web <https://concours-mpi.ens.fr/>, grâce à son numéro d'inscription et un mot de passe qui lui sera communiqué par le secrétariat des concours.

2^{ème} opération à effectuer par le candidat :

Le candidat transmettra son TIPE en version électronique sur le même site web <https://concours-mpi.ens.fr/>, sous forme d'un fichier pdf unique. Ce TIPE doit être transmis **entre la date de publication de l'admissibilité et le jeudi 13 juin à 23h59**.

Pour toute question, contacter le secrétariat pédagogique à concours.mpi@ens.fr ou au 01 44 32 29 66 et 01 44 32 29 67.

La page de garde du TIPE peut être téléchargée à l'adresse :
<https://banques-ecoles.fr/cms/filiere-mp/oraux-mp-2019/>

Les consignes pour le TIPE sont disponibles (page 15) sur :
https://www.ens.fr/sites/default/files/notice_interens_2019_vfinale.pdf

Épreuve de TP d'algorithmique (concours INFO des 4 ENS) :



L'épreuve se déroulera à l'ENS de Lyon, les informations spécifiques sur les systèmes d'exploitation et les langages disponibles sont sur :

<http://www.ens-lyon.fr/LIP/ConcoursInfo/>

Localisation des épreuves :

Les épreuves se dérouleront à l'ENS (Paris) à l'exception de l'oral de Langue vivante qui se tiendra à l'École polytechnique, de l'oral de mathématiques spécifique aux ENS de Paris-Saclay et Rennes qui se tiendra à l'ENS Paris-Saclay à Cachan, et du TP d'algorithmique qui se déroulera à l'ENS de Lyon. **Pour les candidats admissibles à Polytechnique, l'épreuve de langue se déroulera durant les oraux de cette école.**

Transmission du planning de passage des épreuves orales :



Procédure mise en place pour l'envoi des plannings des candidats :

Le planning de passage des épreuves orales sera transmis directement aux candidats admissibles par courrier électronique à l'adresse mentionnée lors de l'inscription par le secrétariat pédagogique du concours. Les détails pratiques du déroulement des épreuves seront donnés dans cet e-mail.

Secrétariat Pédagogique :

Le secrétariat des épreuves d'admission des concours de la Filière MP MPI et INFO gère toutes les questions relatives à l'organisation des épreuves d'admission. Il est ouvert tous les jours d'épreuves, de 8h à 18h.

Il se situe à l'adresse suivante :

École normale supérieure
Salle Beckett (rez-de-chaussée, entrée à droite de l'entrée principale)
45 rue d'Ulm
75 005 PARIS

Il est joignable :

- **par téléphone** au 01 44 32 29 66 ou au 01 44 32 29 67

- **par courrier électronique adressé à** : concours.mpi@ens.fr



Les candidats sont invités à se présenter s'ils le souhaitent au secrétariat pédagogique le jour de leur première épreuve passée à l'ENS Ulm afin de vérifier leur convocation avec les secrétaires pédagogiques.

Réunions d'information pour les candidats admissibles :

Deux réunions de présentation des formations proposées à l'École Normale Supérieure aux candidats admissibles des concours MP, MPI et INFO sont organisées **lundi 24 juin à 15 heures** et **mercredi 3 juillet à 15 heures** (45 rue d'Ulm Paris 5^{ème} – salle Dussane).

Les représentants des départements scientifiques, en particulier de Mathématiques, de Physique et d'Informatique seront présents et pourront répondre aux différentes interrogations des candidats sur les parcours proposés par l'ENS.